

Ombre naturelle R1066

préparation pigmentaire

MATERIAUX

Histoire : L'ombre naturelle produite ne se trouve pas à l'état naturel car elle résulte du mélange de plusieurs pigments naturels. Elle n'en reste pas moins un pigment phare de la gamme, avec une haute résistance aux UV et une teinte indispensable dans la décoration ou la patine de la pierre.

Non chimique : oxydes de fer

Ce pigment est composé à 100% de produits naturels. Fabrication française.

Densité apparente : 843 g/l

Il se présente en poudre et est conditionné en pot de 40 ml, 100 ml, 300ml, 1 kg, seau de 5 kg et 10 kg et sac de 25 kg.

UTILISATION :

Bâtiment : chaux, cire, peinture, plâtre, à fresque, en glacis, ciment. Le dosage maximum est de 10 % par rapport au liant employé. Au-delà de 10 %, il est recommandé d'incorporer des fixateurs et adjuvants.

Beaux Arts : huile de lin, médium à peindre, gomme arabique, gomme dammar, œufs, fromage blanc.... Le mélange dépendra de la couleur et de la texture désirée.

Coloris : brun un peu kaki avec un liant transparent. Couleur lin avec un liant blanc

Faire des essais de convenance au préalable.

SUPPORTS / APPLICATION

Le choix des sous-couches et des outils d'application dépendra du liant utilisé.

STOCKAGE

Plusieurs années dans un endroit sec et le récipient bien fermé pour éviter que le pigment ne se mette en grumeaux.

Ne donner au recyclage que les emballages vides.

Nos conseils d'utilisation – qu'il s'agisse de textes, de paroles ou d'images – sont basés sur notre connaissance du moment. Les indications de valeurs, les mélanges, etc... ont une valeur indicative. Nos recommandations n'offrent pas de garantie en ce qui concerne les caractéristiques. Plus particulièrement, aucune responsabilité ne peut nous être imposée en cette matière. Les dispositions légales concernant les responsabilités de produits restent en vigueur. Ces conseils ne déchargent pas le client de son devoir d'examen ni de sa responsabilité, en particulier en ce qui concerne le respect d'autres prescriptions ou directives techniques, et des lois. La parution de cette nouvelle fiche technique, fondée sur les développements techniques, enlève aux précédentes leur validité.